



CONSEIL DU MOIS DE JUILLET

Monoxyde de carbone au camping

MONOXYDE DE CARBONE : GAZ TOXIQUE

Que vous soyez en camping, dans une roulotte ou dans une tente; que vous soyez au chalet ou dans un camp de pêche, il faut être vigilant. Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui ne se voit pas et ne se sent pas. Il se dégage lorsque des appareils brûlent un combustible comme le propane ou le bois, par exemple une chaufferette d'appoint ou un barbecue.

Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut vous alerter de sa présence. Ayez un avertisseur de monoxyde de carbone à pile et pensez à vérifier son fonctionnement.

Les symptômes fréquents d'une intoxication au monoxyde de carbone sont les maux de tête, les nausées, les étourdissements, les vomissements et la fatigue, mais il peut aussi entraîner des séquelles irréversibles ou la mort.

Assurez-vous d'utiliser adéquatement vos appareils pour bien profiter de vos vacances!
Pour en connaître davantage sur les conseils de prévention, consultez le site Quebec.ca.